



MÉTAUX OSISKO SIGNE DES ENTENTES VISANT L'ACQUISITION DE CLAIMS STRATÉGIQUES ADJACENTS AU GÎTE MOUNT FRONSAC NORTH

(Montréal – le 27 novembre 2017) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente d'achat formelle visant l'acquisition, auprès de quatre vendeurs (les « vendeurs »), d'une participation de 100 % dans quatre groupes de claims (les « propriétés ») dans le secteur du gîte Mount Fronsac North dans le camp minier de Bathurst (« BMC »). Les propriétés sont constituées d'un total de 39 claims couvrant une superficie d'environ 850 hectares. Trois des groupes de claims couvrent l'extension potentielle, vers le nord et en profondeur, du gîte Mount Fronsac North acquis par Métaux Osisko en juillet 2017 (voir communiqué du 6 juillet 2017).

Un sondage historique (MF00-26) a recoupé plusieurs intervalles de minéralisation en Cu-Pb-Zn au sein d'une vaste enveloppe caractérisée par une forte altération et une minéralisation en pyrite, qui représente l'extension plongeant vers le nord du gîte Mount Fronsac North. Le sondage MF00-26 a recoupé un intervalle de 7,0 mètres à une teneur de 1,93 % Zn (384,0 à 391,0 mètres) et un autre intervalle de 7,0 mètres à une teneur de 1,84 % Cu (399,0 à 406,0 mètres). L'enveloppe minéralisée correspond à une zone de 22,5 mètres d'épaisseur (379,0 à 401,5 mètres) de sulfures semi-massifs à massifs. Seuls quelques sondages très espacés ont été effectués en suivi de ces résultats, et le programme de forage en cours à Mount Fronsac North vérifiera ce secteur à nouveau très prochainement.

Le quatrième groupe de claims acquis est un bloc distinct situé à 5 km à l'est du gîte Mount Fronsac North. Ce bloc de claims couvre une stratigraphie favorable minéralisée similaire qui a fait l'objet de peu de vérifications par forage. Toutefois, un sondage dans ce secteur a recoupé un intervalle de 29,9 mètres à des teneurs de 1,5 % Zn et 0,5 % Pb. Des anomalies gravimétriques non testées et d'importantes anomalies en plomb dans les sols sont présentes en amont glaciaire du sondage en question. Métaux Osisko a également jalonné des claims adjacents dans le secteur afin de former une position de terrain cohérente couvrant cette stratigraphie similaire.

Voir la carte à la prochaine page.

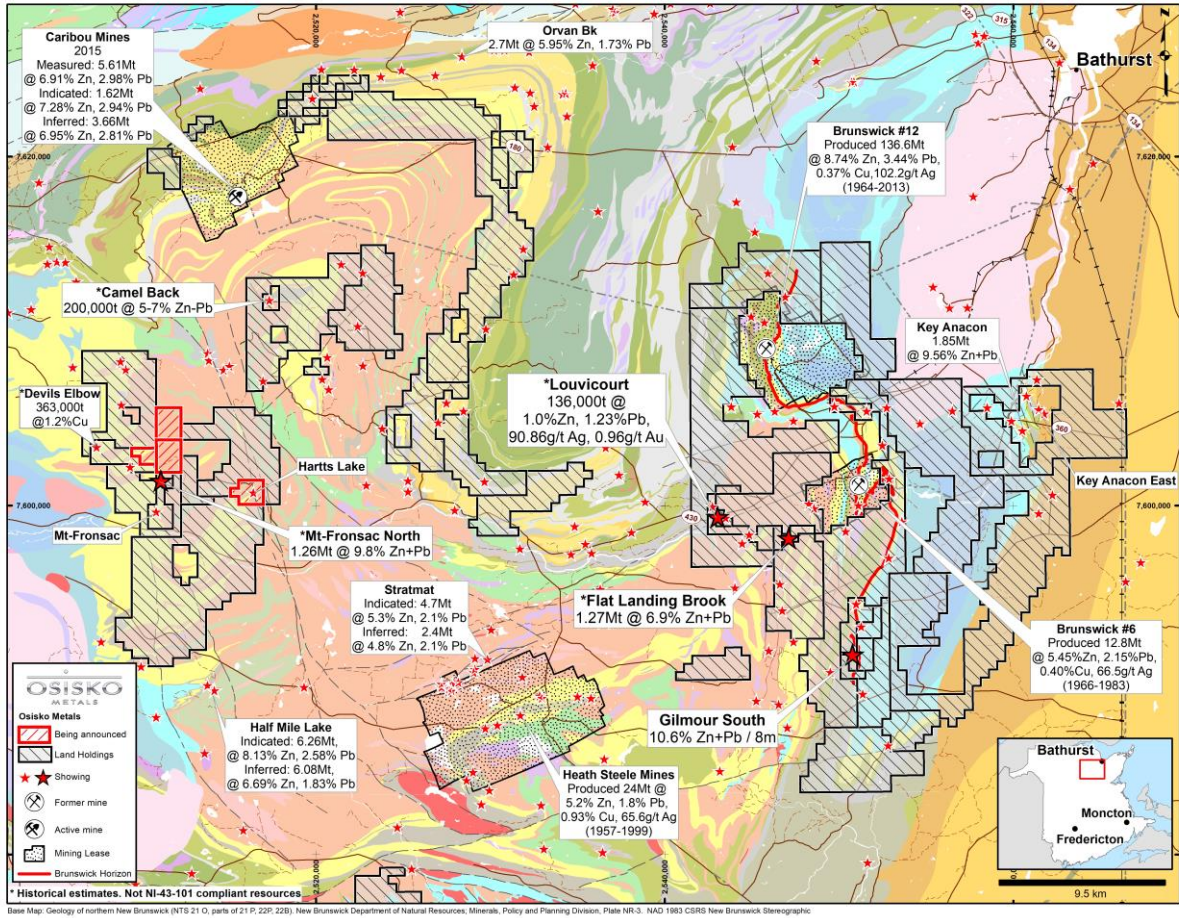


Figure 1 : Les claims stratégique adjacente au gîte Mount Fronsac North de Métaux Osisko et les autres gîtes du CMB comportent des ressources historiques non classées qui ne sont pas conformes au Règlement 43-101. La Société ne considère pas ces estimations historiques comme des ressources minérales actuelles ; elles sont présentées à titre indicatif uniquement.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a émis ces commentaires : « Nous sommes heureux d'annoncer une autre acquisition dans la partie ouest du CMB. Le gîte Mount Fronsac North est un dépôt de sulfures relativement imposant qui renferme localement de la minéralisation à haute teneur. L'important volume de minéralisation en sulfures témoigne d'un système volcanogène d'envergure que nous entendons évaluer et explorer. »

LA TRANSACTION

Conformément à l'entente d'achat intervenue entre les vendeurs et Métaux Osisko, la Société fera l'acquisition d'une participation de 100 % et aura les droits exclusifs d'explorer et de développer les propriétés en contrepartie des éléments suivants :

- Un paiement unique acquitté par l'émission d'un total de 150 000 actions ordinaires de Métaux Osisko aux vendeurs à la clôture de l'entente d'acquisition; et

Des paiements de performance supplémentaires tel que suit :

- Émission aux vendeurs d'un montant supplémentaire maximal de 999 999 \$ payable en une valeur équivalente d'actions ordinaires de Métaux Osisko évaluées au prix moyen pondéré en fonction du volume sur une période de 30 jours, dans l'éventualité où l'acquéreur atteint la production commerciale sur les propriétés. Les vendeurs seront alors en droit de recevoir un pourcentage de ce paiement de performance calculé en divisant la quantité de réserves minérales estimées sur la propriété (tel qu'indiqué dans une étude de faisabilité positive) par la quantité totale de réserves minérales contenues dans les blocs de claims adjacents dans lesquels l'acquéreur détient une participation.

Les vendeurs conserveront une redevance de 0,6 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Royalty* ou « NSR ») de toute production commerciale issue des propriétés.

La transaction demeure sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

À propos du gîte Mount Fronsac North

Le gîte Mount Fronsac North renferme des ressources historiques non conformes au Règlement 43-101 non classées de 1,26 million de tonnes à des teneurs de 7,65 % Zn, 2,18 % Pb, 0,14 % Cu, 40,3 g/t Ag et 0,40 g/t Au. Cette zone à haute teneur est encaissée dans 14 millions de tonnes de sulfures semi-massifs (>60 %) à localement massifs à basse teneur, englobés dans une enveloppe de schistes à quartz-séricite ± chlorite.

Le gîte à haute teneur présente une étendue latérale de 525 mètres selon un axe nord-sud et s'étend en profondeur sur 600 mètres dans l'axe de pendage. L'épaisseur varie de 2 à 20 mètres. Le halo d'altération et de minéralisation disséminée présente une épaisseur maximale de 140 mètres et renferme jusqu'à 50 % de pyrite disséminée finement à grossièrement grenue. L'enveloppe pyriteuse de 900 mètres de long s'étend en profondeur dans l'axe de pendage sur plus de 1 000 mètres. Des sulfures massifs sont présents ici et là dans cette enveloppe d'altération, préférentiellement concentrés directement au contact supérieur ou à proximité.

Personne qualifiée

Gary Woods est un géologue professionnel enregistré au Nouveau-Brunswick et est directeur principal de l'exploration pour Métaux Osisko inc. Il est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base avec une emphase sur le zinc. En 2017, la Société a acquis plus de 50 000 hectares de terrains dans le camp minier de Bathurst (« CMB »). L'objectif est d'y développer un portefeuille d'actifs comptant plusieurs gisements qui pourraient alimenter une usine centrale. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs pairs axés sur les métaux de base pour des opportunités d'acquisition de projets. Au Québec, la Société a fait l'acquisition de 42 000 hectares couvrant 12 propriétés d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction
Métaux Osisko inc.
(514) 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs
Métaux Osisko inc.
(514) 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.